

Conseil Municipal du 2 avril 2025

Présents : Élodie PASQUET, David BESMIER, Aurélie FENOLLOSA, Caroline BESNIER, Isabelle CLAUDE-RUSSO, Arnaud DUMOULIN, Clément DUMOULIN, Hector CUADRADO RICA, Christian LE BARON, Thomas LE BATARD, Mickaël RAULT.

Absents : Christopher STONHAM a donné son pouvoir à David BESMIER,

Nathalie MÉTIVIER a donné son pouvoir à Isabelle CLAUDE-RUSSO,

Arnaud SAINT-JAMES a donné son pouvoir à Mickaël RAULT.

Secrétaire de séance : Monsieur Arnaud DUMOULIN

Point n°1) Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 17 mars 2025 ;

Élodie PASQUET demande s'il y a des remarques concernant le compte rendu du 17 mars 2025 : aucune remarque n'est formulée.

Les conseillers municipaux, présents lors du conseil municipal du 17 mars 2025, approuvent à l'unanimité ce compte-rendu.

Point n°2) Délibération relative à l'installation d'un concentrateur par la SAUR

Elodie PASQUET, Maire, explique que dans le cadre de la délégation de service public d'eau potable conclue le 3 octobre 2022 avec le syndicat EAU DU BASSIN CAENNAIS, la société SAUR doit mettre en place un nouveau service de télérelève des compteurs d'eau.

Pour cela, la société SAUR sollicite l'autorisation de la Collectivité pour implanter un concentrateur destiné à recevoir les informations émises par les modules radio des compteurs d'eau.

Le concentrateur sera implanté sur la cheminée de la mairie de VIEUX (La fiche technique des équipements installés est jointe en annexe à la présente convention.).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'accepter l'installation d'un concentrateur par la SAUR.

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer la convention.

Point n°3) Approbation du compte de gestion 2024 ;

Elodie PASQUET présente les résultats de l'année 2024 du compte de gestion.

Résultats budgétaires de l'exercice

14100 - VIEUX

Exercice 2024

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	229 085,12	675 814,23	904 899,35
Titres de recette émis (b)	195 016,18	589 481,50	784 497,68
Réductions de titres (c)		2 120,20	2 120,20
Recettes nettes (d = b - c)	195 016,18	587 361,30	782 377,48
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	229 085,12	675 814,23	904 899,35
Mandats émis (f)	71 521,11	529 895,30	601 416,41
Annulations de mandats (g)		1 353,96	1 353,96
Dépenses nettes (h = f - g)	71 521,11	528 541,34	600 062,45
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	123 495,07	58 819,96	182 315,03
(h - d) Déficit			

Après avoir demandé aux conseillers municipaux s'il y avait des questions, Elodie PASQUET soumet à l'approbation du Conseil municipal le compte de gestion 2024.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, le compte de gestion 2024.

Point n°4) Délibération relative au vote du compte administratif 2024 ;

Elodie PASQUET confirme que les résultats du compte de gestion 2024 sont conformes à ceux du compte administratif 2024.

Elle invite les Conseillers à se reporter aux résultats de l'année 2024 et rappelle les soldes des sections :

En investissement :

- Recettes :	195 016.18 €
- Dépenses :	71 521.11 €
<hr/>	
Solde :	123 495.07 €

En fonctionnement :

- Recettes :	587 361.30 €
- Dépenses :	528 541.34 €
<hr/>	
Solde :	58 819.96 €

A la clôture de l'exercice 2023 :

- en investissement, nous avons un déficit de 27 522.27 €
- en fonctionnement, nous avons un excédent de 140 705.11 €
-

Le résultat de clôture de l'exercice 2024 est donc le suivant :

- en investissement : - 27 522.27 + 123 495.07 = 95 972.80 €
- en fonctionnement : 140 705.11 - 35 392.93 + 58 819.96 = 164 132.14 €
-

Soit un résultat d'exercice de 95 972.80€ + 164 132.14 € = **260 104,94 €**

Après avoir demandé aux conseillers municipaux s'il y avait des questions sur les résultats de l'exercice 2024, Elodie PASQUET se retire pour le vote. Isabelle CLAUDE-RUSSO soumet la délibération au vote.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité, le compte administratif 2024.

Point n°5) Affectation de résultats 2024 ;

Elodie PASQUET rappelle que :

- Le résultat en fonctionnement est de 164 132,14 € conformément au compte de gestion et au compte administratif 2024.

Compte tenu des excédents antérieurs de + 155 491, 85 € et déduction faite du déficit d'investissement de 2023 de - 99 864, 26 €, le résultat cumulé est de **+ 140 705,11 €**

- En investissement, le résultat de l'exercice est de + 72 341, 99 €

Compte tenu des excédents antérieurs de – 99 864, 26 €, le résultat cumulé est de **– 27 522, 27 €**

		2024	Résultats 2024	Résultats 2023	Part affecté	Clôture exercice
Investissement	Recettes	195 016.18	123 495.07	- 27 522.27		95 972.80 €
	Dépenses	71 521.11				
Fonctionnement	Recettes	587 361.30	58 819.96	140 705.11	35 392.93	164 132.14 €
	Dépenses	528 541.34				
						260 104.94 €

Les conseillers municipaux, à l'unanimité, approuvent :

- le report de + 164 132,14 € (140 705,11- 35392,93 + 58 819,96, 84) en section fonctionnement (Recettes 002)

- le report de 95 972, 80 € en section investissement (Recettes 001)

Point n°6) Délibération relative au vote des subventions aux associations ;

Elodie PASQUET présente les demandes reçues pour chaque association en rappelant les précédentes subventions accordées. Les demandes sont résumées dans le tableau ci-après :

NOM DE L'ASSOCIATION	2020	2021	2022	2023	2024
Club de Loisirs Inter âges	500	0	150	800	300
Trimaran	1600	1 150	1 000	1 000	1 200
Espace Vie Sociale	1900	2 210	1 700	2 250	2 250
CALVAG	500	0	300	0	500
Association des Jardiniers Viducasses	500	400	0	400	400
Art et Litho	500	/	/	/	/
Philosophe de la percussion	150	0	0	100	100
Aide à Domicile en Milieu Rural	900	700	0	NC	/
SIAD EVRECY	/	/	/	NC	/
Fond Solidarité Logement	100	100	0	0	/

Solidarité des 3 Villages	500	250	250	250	250
Association Cote 112	400	300	200	350	350
JUDO	/	/	/	NC	/
INTER ODON FOOTBALL	/	/	/	NC	350
APF FRANCE HANDICAP	/	/	/	/	/
AVTE	/	/	/	200	300
MFR NEUFCHATEL EN BRAY	/	/	/	/	/
TOTAL	8050	5 110	3 600	5 350	6 000

Après discussion, les conseillers municipaux procèdent au vote des montants attribués aux associations.

Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité les montants des subventions qui seront versées aux associations comme suit :

NOM DE L'ASSOCIATION	2025
Club de Loisirs Inter âges	500
Trimaran	1200
Espace Vie Sociale	2250
CALVAG	500
Association des Jardiniers Viducasses	400
Art et Litho	/
Philosophe de la percussion	Prêt salle 3 jrs
Aide à Domicile en Milieu Rural	/
SIAD EVRECY	/
Fond Solidarité Logement	/
Solidarité des 3 Villages	200
Association Cote 112	300
JUDO	/
INTER ODON FOOTBALL	500
APF FRANCE HANDICAP	/
AVTE	150
MFR NEUFCHATEL EN BRAY	/
TOTAL	6000€

Point n°7) Délibération relative au vote du Budget 2025 :

Elodie PASQUET ne reprend pas ligne par ligne les dépenses et recettes du budget primitif, mais reste à la disposition de chaque conseiller pour répondre à leurs interrogations. Elle donne les montants par chapitre des dépenses et des recettes et répond aux questions posées.

Fonctionnement dépenses :

Chapitre 011 « charges à caractère général » le montant est de	144 350,00€
Chapitre 012 « charges de personnel et frais assimilés »	158 483,94 €
Chapitre 014 « atténuation de produits » :	44 000,00 €
Chapitre 023 « virement à la section investissement » :	64 475,20 €
Chapitre 042 « opérations ordre transféré entre sections » :	10 500,00 €
Chapitre 65 « autres charges de gestion courante » :	267 160,00 €
Chapitre 66 « charges financières » :	16 530,00 €
Chapitre 67 « charges spécifiques » :	200,00 €
Chapitre 68 « Dotations aux provisions » :	100,00 €
Le montant des dépenses en fonctionnement est de	705 799,14 €

Fonctionnement recettes :

Chapitre 002 « résultat de fonctionnement reporté » :	164 132,14 €
Chapitre 013 « atténuations de charges » :	1 000,00 €
Chapitre 042 « Opérations ordre transféré entre sections » :	0 €
Chapitre 70 « produits, services, domaine, ventes diverses » :	4 370,00 €
Chapitre 73 « impôts et taxes » :	29 500,00 €
Chapitre 731 « Fiscalité locale » :	323 000,00 €
Chapitre 74 « dotations et participations » :	165 700,00 €
Chapitre 75 « autres produits de gestion courante » :	18 030,00 €
Chapitre 76 « Produits financiers » :	12,00 €
Chapitre 77 « produits spécifiques » :	55,00 €
Le montant des recettes de fonctionnement :	705 799,14 €

Investissement dépenses :

Chapitre 001 « Solde d'exécution de la section d'investissement » :	0 €
Chapitre 040 « Opérations ordre transféré entre section » :	0 €
Chapitre 041 « Opérations patrimoniales » :	0 €
Chapitre 10 « Dotations, fonds divers et réserves » :	0 €
Chapitre 13 : « subventions d'investissement » :	0 €

Chapitre 16 « emprunts et dettes assimilées » :	37 648 €
Chapitre 20 : « immobilisations incorporelles » :	4 600,00 €
Chapitre 21 : « immobilisations corporelles » :	164 700,00 €
Le montant total des dépenses d'investissement s'élève à :	206 948, €

Investissement recettes :

Chapitre 001 « solde d'exécution d'investissement reporté » :	95 972,80 €
Chapitre 021 « Virement de la section fonctionnement » :	64 475,20 €
Chapitre 040 : « opérations d'ordre transféré entre sections » :	10 500,00 €
Chapitre 041 « opérations patrimoniales » :	0 €
Chapitre 10 « dotations, fonds divers et réserves » :	6 000,00 €
Chapitre 13 : « subventions d'investissement » :	40 000,00 €
Chapitre 16 : « emprunts et dettes assimilées » :	0€
Chapitre 21 « immobilisations corporelles » :	0 €
Le montant total des recettes d'investissement est de :	206 948,00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité le budget2025.

Point n°8) Informations et questions diverses ;

- **Stage** en espace verts de **M SAUTEUREAU Xavier**, viducasse qui a contacté mercredi 20.03 la Mairie, reconversion professionnelle, à la recherche d'un stage pour 2 périodes de 15 jours (24.03 au 4.04 et 28.04 au 09.05), après en avoir échangé avec Philippe, ok pour lui.
- **Courrier** aux riverains concernant les travaux de la **rue des gâbles**,
- **Rdv** de lundi 24 mars pour échanger sur le nouveau **projet du hangar agricole de M Romain MARGUERITE**. (ARD de Caen – M MARGUERITE = + nouvel Architect + Isabelle et Elodie) – suite au refus de son premier projet, hangar 2 x moins long, moins haut, sens modifié, entrée/accès modifié avec plus de visibilité et de recul, apparence modifiée car en bardage bois.
- **Rencontre avec Xavier SAVARY** directeur du **Musée de VIEUX LA ROMAINE**, pour écriture d'un projet, lien entre Commune et Musée 7/05/2025 matin.
- **Conseil Communautaire du 27.03** (retour Isabelle CLAUDE-RUSSO).
- Il est rapporté par Isabelle CLAUDE-RUSSO l'initiative du « **Baromètre vélo** ». Il s'agit d'une initiative citoyenne qui vise à relever la situation des différentes agglomérations vis-à-vis du vélo. La force du collectif au bénéfice de tous, vous pouvez retrouver cette enquête nationale avec le lien suivant : <http://www.barometre-velo.fr>
- **Point RH** (David BESMIER)

Evènements à venir

- Apéro créatif du 9 avril organisé par l'EVS à MALTOT,
- Sorties ornithologiques le 26 avril et le 3 mai par JP MOULIN à VIEUX,
- Fête des voisins le 23 mai
- Tribu des 3 villages les 24 mai à Vieux + l'after
- Vieux en fête le 27 juin

Fin de la séance à 22h50.

Prochain conseil municipal lundi 28 avril 2025 à 20h00

PASQUET Elodie, Maire

DUMOULIN Arnaud, Secrétaire de séance